

# Caractéristiques et avantages

## Exposition à des prêts à effet de levier

Exposition avec effet de levier à des titres de créance garantis de premier rang à haut revenu présentant des fondamentaux solides et une demande supérieure à l'offre.

## Taux variable

Pour une couverture de l'inflation et des taux d'intérêt.

## Distributions trimestrielles

Intérêts versés sous forme de distributions trimestrielles.

## Garanties très diversifiées

La taille des positions est généralement de 0,5 à 1,5 %, avec un maximum de 3 % pour les gestionnaires de TCAP dans certaines situations.

## Une gestion de portefeuille active permet de minimiser les pertes de crédit

Les stratégies de gestion active de TCAP visent à surclasser les taux de défaut du marché des prêts.

## Baisse tendancielle des coûts de financement

Les écarts des titres notés AAA se sont resserrés de 75 points de base (pb) depuis 2022 et un resserrement supplémentaire de 5 à 15 pb est attendu d'ici la fin de 2024.

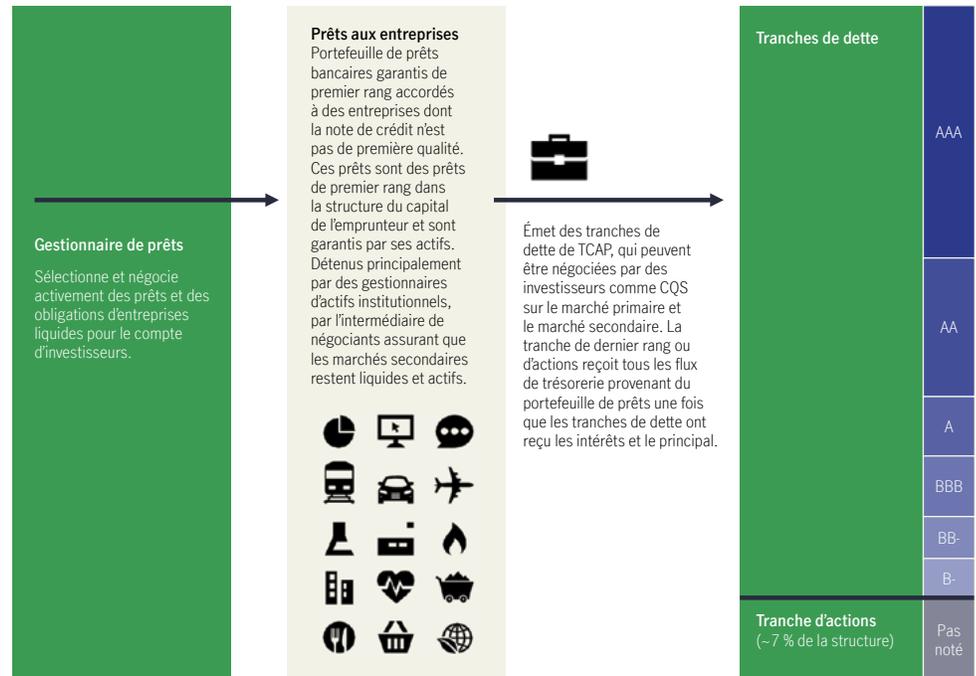
## Alpha structurel

Flexibilité permettant d'augmenter les rendements par le biais de refinancements transactionnels et de revalorisations (rendement amélioré et prolongé), ainsi que par le remboursement de capitaux dans certaines situations.

# QS - Actions de TCAP

Juin 2024

Qu'est-ce qu'un titre de créance adossé à des prêts (CAP) ?



À titre indicatif seulement.

## Que sont les actions de TCAP?

- Un TCAP est un instrument financier adossé à un ensemble diversifié de prêts à effet de levier largement syndiqués.
- Le TCAP lève des capitaux en émettant différentes tranches de dettes et d'actions.
- Les investisseurs de la tranche d'actions assument le premier risque de perte, mais perçoivent les flux de trésorerie générés par la différence entre le coût de financement des tranches de dette et les revenus du portefeuille de prêts.
- Le gestionnaire du TCAP souscrit les actifs et achète le portefeuille de prêts sous-jacent. Il négocie ensuite activement et réinvestit le portefeuille pendant une période de réinvestissement déterminée (généralement de 4,5 à 5 ans).
- Une fois la période de réinvestissement terminée, la structure commence à se désendetter au gré des remboursements de prêts sous-jacents.
- L'investisseur en actions peut décider à la majorité de refinancer et d'étendre la maturité de la structure, de laisser le portefeuille s'amortir et/ou de liquider le portefeuille.
- La réglementation de l'Union européenne exige que l'initiateur/le promoteur conserve le risque.

Source : analyse Manuvie | CQS IM.

1 International Capital Market Association (ICMA). 2 Structured Credit Investor. 3 Étude annuelle des défauts de Moody's à décembre 2021. 4 Observation par Manuvie | CQS IM des rendements passés des marchés d'opérations de libération du capital réglementaire.

## CQS : Un investisseur reconnu en prêts garantis de premier rang

- Notre démarche de gestion active des portefeuilles et la rigueur de nos recherches nous ont permis d'obtenir des résultats réguliers sur le long terme.
- Approche spécialisée : nous ne nous contentons pas d'acheter le marché. De par notre taille et notre souplesse, nous sommes en mesure de construire des portefeuilles de prêts garantis de premier rang en fonction de nos convictions.
- Un processus de placement déterminé par les fondamentaux : analyse fondamentale rigoureuse à l'aide d'outils d'analyse exclusifs.
- Accent sur le dimensionnement et la négociation active : dimensionnement minutieux des positions et exécution souple et efficace des transactions.
- Vision globale des occasions de valeur relative : nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes basés à Londres et à New York nous permettent d'identifier les occasions de valeur relative dans les différentes régions du monde.
- Un réseau de relations solide : nous entretenons des relations étroites avec les équipes de vente, de négociation et de recherche, les marchés des capitaux, les promoteurs, les entreprises en portefeuille et nos investisseurs.

### Considérations liées aux placements

#### Risques généraux

Le fait d'investir dans la stratégie de placement comporte un certain nombre de risques et de contraintes, y compris, sans s'y limiter, le risque de perte. Toute caractéristique, ligne directrice, contrainte ou autre information indiquée dans ce document a été sélectionnée par le cabinet comme étant représentative de la stratégie de placement et elle n'est fournie qu'à titre indicatif; elle peut changer en tout temps et différer d'un compte à l'autre. Chaque compte est géré de façon individuelle; l'actif des comptes varie d'un client à l'autre et rien ne garantit qu'un compte particulier a les caractéristiques décrites aux présentes. Les renseignements relatifs aux titres en portefeuille, à la répartition de l'actif ou à la diversification sectorielle se fondent sur des données antérieures et ne constituent pas une indication du rendement ou de la composition à venir du portefeuille, lesquels varieront. Les placements du portefeuille sont représentatifs de la stratégie de placement, peuvent changer en tout temps et ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier; ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. On ne peut présumer qu'un placement dans les titres visés a été ou sera avantageux.

Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. Les indices mentionnés dans ce document sont des indices boursiers généraux utilisés à titre indicatif seulement. Les indices cités sont régulièrement utilisés pour évaluer le rendement de placements dans leur région, catégorie d'actifs ou secteur pertinent. Ils représentent des portefeuilles de placements non gérés.

Les placements dans des instruments dérivés comportent des risques différents, parfois supérieurs, à ceux de placements dans des valeurs mobilières et d'autres produits de placement classiques; dans un marché baissier, les placements dans des instruments dérivés pourraient être plus difficiles à évaluer ou à vendre à un prix raisonnable.

#### Information importante :

Le présent document a été créé par Manuvie | CQS Investment Management, qui est une dénomination commerciale de CQS (UK) LLP, habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni, et/ou CQS (US), LLC, conseiller en placements inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et membre de la National Futures Association. Les termes « CQS » ou « Manuvie | CQS Investment Management », tels qu'ils sont utilisés dans le présent document, peuvent comprendre CQS (UK) LLP et CQS (US) LLC, ou l'une et l'autre de ces entités.

Les renseignements fournis sont destinés uniquement aux investisseurs avertis qui sont a) des investisseurs professionnels tels que définis à l'article 4 de la directive européenne 2011/61/UE ou b) des investisseurs qualifiés (au sens donné à ce terme dans le règlement D de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, et de ses modifications) et des acheteurs qualifiés (au sens donné à ce terme dans l'alinéa 2 (a) (51) de la loi américaine intitulée Investment Company Act 1940, dans sa version modifiée de temps à autre). Le présent document ne doit pas être distribué ou utilisé en contravention des lois et règlements applicables.

Manuvie | CQS Investment Management est une filiale de Manulife Investment Management (Europe) Limited

#### À propos de Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est la marque du secteur de gestion mondiale de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en donnant aux épargnants les moyens de bâtir un avenir meilleur. Au service de plus de 17 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes d'épargne-retraite, nous estimons que notre portée mondiale, nos activités complémentaires et la puissance de notre société mère nous permettent d'aider les épargnants à exploiter les tendances mondiales émergentes. Nous offrons à nos clients l'accès à des solutions de placement publiques et privées en actions, en titres à revenu fixe, en multiactifs, en placements alternatifs et en placements liés au développement durable tels que le capital naturel afin de les aider à prendre des décisions financières plus éclairées et à atteindre leurs objectifs de placement. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [manulifeim.com/institutional/ca/fr](http://manulifeim.com/institutional/ca/fr).

Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut également, s'il y a lieu, être distribué par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs.

**Australie :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (numéro d'enregistrement 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et régie par la Financial Conduct Authority. **États-Unis :** John Hancock Investment Management Distributors LLC, membre de la FINRA et de la SIPC, inscrit auprès du MSRB.

Il n'est fait aucune déclaration voulant que le contenu de cette présentation puisse être utilisé dans tous les territoires ni que les opérations, titres, produits, instruments ou services dont il est question soient offerts ou puissent être vendus dans tous les territoires, à tous les investisseurs ou à toutes les contreparties. Il incombe aux destinataires du présent document de se conformer aux lois et règlements applicables.

Le présent document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables de leur territoire de compétence. Les vues exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et celles-ci peuvent changer sans préavis. Nos équipes chargées des placements peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Rien ne garantit que les résultats réels confirmeront les hypothèses émises ni que les rendements réels seront conformes aux prévisions. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ne donnent de garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et n'acceptent de responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni ses administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document.

Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés prospectifs portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements présentés dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture des marchés, qui changera au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer par suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres raisons. Ce document a été préparé à titre purement informatif et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une sollicitation, ni une invitation par Gestion de placements Manuvie ou ses sociétés affiliées, ou en leur nom, relativement à l'achat ou à la vente de quelque titre que ce soit ou à l'adoption d'une stratégie de placement donnée, et n'a pas été préparé à cette fin. En outre, il ne peut servir de fondement à un droit ou à un contrat relativement à l'achat ou à la vente de quelque titre que ce soit ou à l'adoption d'une stratégie de placement donnée, non plus qu'il peut accompagner un tel droit ou contrat ou en faire partie. Rien dans ce document ne constitue un conseil en matière de placement ou d'ordre juridique, comptable, fiscal ou autre, une déclaration selon laquelle tel placement ou telle stratégie convient à votre situation particulière ni une recommandation s'adressant personnellement à vous. Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées ne donnent de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Nous vous invitons à consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre spécialiste avant de prendre une décision financière. Les investisseurs potentiels doivent demander conseil à des professionnels qualifiés avant de prendre des décisions de placement. Dans tous les cas où des rendements passés sont présentés, il faut savoir que ceux-ci ne sont pas garants des rendements futurs et ne doivent pas servir de base à vos décisions de placement.

Le droit applicable peut restreindre la diffusion des renseignements contenus dans ce document; les personnes qui y ont accès doivent se conformer à toute telle restriction. Le contenu du présent document n'est pas destiné à être remis à une personne physique ou morale ni utilisé par celle-ci en contravention des lois et règlements applicables dans le territoire ou le pays en cause. En acceptant le présent document, vous confirmez que vous connaissez les lois en vigueur dans votre territoire à l'égard de l'offre et de la vente des fonds, des portefeuilles et des autres produits de placement dont il est question aux présentes. En outre, vous vous engagez à ne pas transmettre ou utiliser les renseignements que ce document contient d'une façon qui placerait Manuvie, ses sociétés affiliées ou toute autre personne en contravention desdites lois.

Sauf indication contraire, CQS détient tous les droits de propriété intellectuelle sur ce document. CQS est l'un des fondateurs du Standards Board for Alternative Investments (« SBAI »), qui a été créé pour agir en tant que gardien des normes de meilleures pratiques du secteur des gestionnaires de placements alternatifs (les « Normes »). En appliquant les Normes, les gestionnaires s'engagent à adopter l'approche « se conformer ou s'expliquer » décrite dans celles-ci. CQS est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies, et soutient et participe à certaines autres associations sectorielles liées à l'investissement responsable.

**Australie :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited (« Manulife IM (HK) ») est exemptée de l'exigence de détenir un permis australien en services financiers à l'égard des services financiers offerts dans le présent document aux termes de la Corporations Act. Manulife IM (HK) est régie par la Securities and Futures Commission de Hong Kong (« SFC ») aux termes des lois de Hong Kong, qui diffèrent des lois australiennes. Cette présentation s'adresse uniquement aux investisseurs qualifiés.

**Chine continentale :** Ce document est préparé à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat relativement à quelque titre que ce soit en Chine continentale s'adressant à toute personne à l'égard de qui une telle offre ou une telle sollicitation serait illégale en Chine continentale. Les titres ne pourront pas être offerts, vendus ou émis à une personne afin que celle-ci les offre, les revende ou les émette de nouveau, directement ou indirectement, en Chine continentale en contravention à toute loi applicable.

L'émetteur ne déclare pas que ce document peut être distribué légalement ou que les titres peuvent être offerts légalement en Chine continentale, conformément à toute exigence d'enregistrement ou à toute autre exigence applicable, ou en vertu d'une exemption offerte à cet égard, et n'assume aucune responsabilité relativement à une telle distribution ou offre. Notamment, l'émetteur n'a pris aucune mesure qui permettrait une offre publique de titres ou la distribution de ce document en Chine continentale. Par conséquent, les titres ne sont pas offerts ou vendus en Chine continentale au moyen de ce document ou de tout autre document. Ni ce document, ni aucune publicité ou aucun autre document d'offre ne peuvent être distribués ou publiés en Chine continentale, à moins que les circonstances permettent de le faire conformément aux lois et aux règlements applicables.

En outre, ni ce document ni les stratégies et les fonds qui y sont mentionnés (le cas échéant) n'ont été soumis à la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières ou à d'autres autorités gouvernementales chinoises compétentes (ce qui, aux fins du présent paragraphe, n'inclut pas les autorités de la région administrative spéciale de Hong Kong, de la région administrative spéciale de Macao ou de la région de Taïwan) ni approuvés par celles-ci, sauf indication expresse à l'effet contraire. Les titres libellés en monnaies étrangères ou dont les placements sous-jacents se trouvent sur les marchés étrangers ne peuvent être proposés ou vendus qu'à des investisseurs de Chine continentale autorisés et qualifiés pour acheter et vendre de tels titres. Il incombe aux investisseurs potentiels résidant en Chine continentale d'obtenir toutes les approbations applicables et requises auprès des autorités gouvernementales chinoises, notamment auprès de l'administration générale du contrôle des changes (le cas échéant), avant d'investir.

**Espace économique européen :** Les données et les renseignements présentés sont destinés uniquement aux personnes qui se qualifient à titre d'investisseurs professionnels (Professional Investors) au sens de la Directive sur les marchés d'instruments financiers (2004/39/EC), avec les adaptations nécessaires à son application dans le territoire en question. En outre, les données et les renseignements présentés ne constituent pas de la commercialisation au sens de la Directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, et n'ont pas été préparés à cette fin.

**Hong Kong :** Ce document est destiné aux investisseurs professionnels (Professional Investors) au sens de la Hong Kong Securities and Futures Ordinance and des Securities and Futures (Professional Investor) Rules, à Hong Kong seulement. Il n'est pas destiné et ne doit pas être distribué au public ou aux épargnants, qui ne doivent pas se fier à son contenu. Le présent document n'a pas été soumis à l'examen de la Securities and Futures Commission (SFC).

**Malaisie :** Le présent document a été préparé à titre purement informatif et ne constitue ni une offre ni de la sollicitation de la part de quiconque, peu importe le territoire, s'adressant à toute personne à l'égard de qui une telle offre ou une telle sollicitation serait illégale.

**Singapour :** Le présent document est destiné aux investisseurs qualifiés (Accredited Investors) et aux investisseurs institutionnels (Institutional Investors) au sens de la Securities and Futures Act.

**Corée du Sud :** Le présent document est destiné aux investisseurs professionnels qualifiés (Qualified Professional Investors) au sens de la Financial Investment Services and Capital Market Act. Gestion de placements Manuvie ne fait aucune déclaration quant à l'admissibilité des destinataires du présent document à l'égard de l'acquisition de quelque titre que ce soit en vertu des lois de la Corée, notamment aux termes de la Foreign Exchange Transaction Act et des règlements afférents. Un titre ne peut être offert, vendu ou livré directement ou indirectement, ni offert, vendu ou livré à quiconque en prévision d'une nouvelle offre de ce titre ou de sa revente, directement ou indirectement, en Corée ou à tout résident de la Corée si l'opération n'est pas conforme à la FSCMA et à l'ensemble des autres lois et des règlements applicables. Le terme « résident de la Corée » désigne toute personne physique dont le domicile se trouve en Corée, ou toute société ou autre entité constituée en vertu des lois de la Corée ou dont le siège social se trouve en Corée.

**Suisse :** Le présent document est destiné aux clients professionnels, y compris aux clients institutionnels, au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (« LSFIn ») et de l'ordonnance d'application afférente, à l'exclusion des clients professionnels disposant de l'option de retrait conformément à l'article 5, al. 1 de la LSFIn (les « clients exclus »), et/ou aux investisseurs qualifiés aux termes de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC ») et des ordonnances d'application afférentes, à l'exclusion des clients exclus et des clients privés bénéficiant de services de gestion de fortune ou de conseil en placement mentionnés à l'article 10, al. 3ter de la LPCC, le cas échéant. Les renseignements fournis dans le présent document sont fournis à titre purement informatif et ne constituent ni une offre, ni de la sollicitation, ni une recommandation relativement à l'acquisition d'un instrument financier ou d'un service financier au sens de la LPCC. Le présent document ne constitue pas un conseil en matière de placement implicite ou explicite. Les renseignements qui s'y trouvent sont de nature générale et ne constituent pas une offre publicitaire de produits financiers en Suisse aux termes de la LSFIn et de l'ordonnance d'application afférente.

**Royaume-Uni :** La présente communication s'adresse uniquement aux professionnels des placements et tout placement ou toute activité de placement à laquelle elle se rapporte est réservé à ces personnes.

---

**CQS (UK) LLP**  
4th Floor, One Strand,  
London WC2N 5HR, United Kingdom  
Téléphone : +44 (0) 20 7201 6900  
Téléphone : +44 (0) 20 7201 1200

**CQS (US), LLC**  
152 West 57th Street, 40th Floor, New York, NY  
10019, US  
Téléphone : +1 212 259 2900  
Téléphone : +1 212 259 2699

CQSClientService@cqsm.com  
cqs.com